

2026-2027 : INSCRIPTION ALSH ET DELAI DE REPONSE AUX FAMILLES

Madame, Monsieur,

Rappel :

- Les fiches de réservation seront en ligne le jeudi précédent le 1^{er} jour d'inscription
 - Vos demandes de réservation seront prises en compte le 1^{er} jour d'inscription à partir de 9h.
- Tout mail reçu avant 9h, ne sera pas considéré comme valable et ne pourra être traité qu'à partir de la 2^{ème} semaine d'inscription.**
- **En cas d'impayés comme le stipule le règlement intérieur que vous avez signé, nous nous donnons le droit de refuser l'inscription de votre/vos enfant/s**

Les périodes d'ouverture d'inscriptions seront les suivantes :

Période pour novembre / décembre (mercredis et vacances scolaires) :

Inscription à partir du lundi 21 septembre 2026

Période pour janvier / février (mercredis et vacances) :

Inscriptions à partir du lundi 23 novembre 2026

Période pour mars / avril (mercredis et vacances) :

Inscriptions à partir du lundi 18 janvier 2027

Période pour mai / juin (mercredis) :

Inscriptions à partir du lundi 22 mars 2027

Séjours :

Pour les maternels/primaires : le 1^{er} jour des vacances de Pâques : lundi 12 avril 2027

Pour les ados : le 1^{er} jour après les vacances de Pâques : lundi 26 avril 2027

Période pour juillet / août (vacances scolaires) :

Inscriptions à partir du lundi 24 mai 2027

Période pour septembre / octobre (mercredis et vacances scolaires) :

Inscriptions à partir du lundi 19 juillet 2027

Les structures s'engagent à répondre au plus tard à la fin de la 2^{ème} semaine d'inscription. (Toutes les familles ayant fait une demande seront informées de la place ou non pour leur/s enfant/s)

Rappel : les familles hors territoire ne sont pas prioritaires lors de la 1^{ère} semaine d'inscription

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Aurélien LACROIX
Vice-Président en charge de l'Enfance-Jeunesse

